

Bulletin no. 8, septembre 2024

Commission parlementaire sur le projet de loi sur les mines.

Le Bulletin no 7 du mois dernier exprimait la position de la Coalition QLAIM face au projet no 63 modifiant la loi sur les mines. Le dernier paragraphe du bulletin concluait :

Nous y
serons

« Il est temps de faire des choix stratégiques et déterminer où le développement minier devra être effectué en adaptant la loi des mines aux besoins des citoyens du 21^{ème} siècle. C'est dans cet esprit que la Coalition QLAIM entend rédiger un mémoire contenant des modifications proposées au projet de loi 63 et être invitée à participer à l'étude du projet de loi en commission parlementaire. »

- 1) Nous avons procédé à la rédaction d'un **mémoire** avec des propositions de changements aptes à protéger davantage nos régions. Le document met l'emphase sur :
 - La nécessité d'accorder des pouvoirs accrus aux MRC dans la délimitation des territoires incompatibles avec l'activité minière;
 - L'insertion de l'acceptabilité sociale : encadrement du concept d'acceptabilité sociale plus tôt dans le processus;
 - La définition et la considération de *l'intérêt public* au-delà de *l'utilité publique*.
 - La responsabilité gouvernementale quant à la qualité de vie, la santé, la sécurité et la justice entre un citoyen et une entreprise minière.
- 2) Et, oui, nous avons reçu une **invitation pour participer à la commission parlementaire**. Le mémoire sera déposé tel que convenu au cours des jours précédant notre comparution. Et nous serons présents en personne à Québec, ce prochain mercredi 25 septembre 2024 à 17 :30.

Gagner contre une minière! À la portée de citoyens mobilisés.

La preuve est faite : des citoyens peuvent gagner contre une minière.

Depuis maintenant 5 ans les citoyens se sont mobilisés contre le projet de mine de graphite de Lomiko Metal dans la Petite-Nation. Cet engagement régional est même à l'origine de la Coalition QLAIM. Ce projet minier, peut-être bon au niveau géologique et économique n'a jamais tenu la route au niveau social et environnemental. À la fois financé par le Département de la Défense Américaine et le gouvernement canadien la compagnie demandait maintenant l'aide du gouvernement du Québec. La réponse du gouvernement a été catégorique : NON. Justifié par les revendications citoyennes, il a invoqué le manque d'acceptabilité sociale pour exprimer son refus et a ajouté que le projet n'était pas bienvenu.

Alors ça existe une victoire contre la "féroce" industrie minière. La Coalition QLAIM peut aider les régions qui se sentent agressées par l'industrie minière : ça se gagne une lutte contre un projet de mine indésirable.



« [Le projet](#) de mine Lomiko n'a pas mon appui et il n'a pas l'appui du gouvernement, a-t-il informé les journalistes. Ce projet avait besoin de l'appui du gouvernement pour se concrétiser et je vous dis aujourd'hui qu'il ne l'aura pas. » *Mathieu Lacombe, ministre de la Région de l'Outaouais, (photo gauche).*

« Dans une déclaration écrite, acheminée au *Journal*, la ministre Maïté Blanchette Vézina (photo droite) des Ressources naturelles et Forêts a semblé appuyer la position exprimée par le député Lacombe. » *(Journal de Montréal)*



Campagne de financement de la Coalition QLAIM

Les activités précédentes (mémoire et parution devant la commission) indispensables à notre cause de protection de nos lacs et territoires, sont réalisées en partie par des bénévoles mais les dépenses afférentes (expertises, déplacements et séjours) nécessitent un support financier minimal indispensable.

La campagne de financement a été lancée il y a quelques semaines et un courriel adressé aux membres a mis en lumière les travaux en cours et les efforts déployés. **Merci** pour la réponse rapide : 35 belles contributions ont déjà été reçues ce qui témoigne que la cause est prise à cœur et elles rendent possible nos efforts. **Merci** sincère à la trésorière de la Petite Nation qui assure notre tenue de livres. Toutefois, le compte bancaire reste encore bien léger. Inspirés par la lancée des premières semaines, nous souhaitons la générosité de plus d'associations de lacs ou même la réception de dons personnels. SVP adressez vos contributions, ainsi :

- Sous forme de chèque au nom du Regroupement de Protection des Lacs de la Petite-Nation (qui gère les finances de la Coalition QLAIM) à l'adresse suivante :

Regroupement de Protection des Lacs de la Petite-Nation
CP 354, 1886 Principale, Duhamel (QC) J0V1G0

- Ou par virement Interac à info@protectionpetitenation.com

Aux travaux décrits précédemment, s'ajoutent quelques frais de visibilité populaire et médiatique dont la manifestation du 27 septembre 2024 qui fait l'objet du dernier sujet de ce bulletin.

C'est aussi grâce à un minimum de financement que la victoire de la Petite-Nation décrite précédemment a été possible.

Manifestation¹

Le mouvement « [Pour la suite du monde](#) » lance un appel à l'action et à la mobilisation à travers le Québec, le 27 septembre prochain afin d'exiger la mise en place d'actions concrètes en faveur de la transition sociale et environnementale. »² De nombreuses organisations préoccupées par l'avenir participent dans pas moins de 9 villes du Québec : Montréal, Saint-Jérôme, Saint-Hyacinthe, Québec, Joliette, Sherbrooke, Gaspé, Rimouski et Nicolet.

Les décideurs sont en mesure de faire des choix courageux pour mener la société vers un avenir plus sécuritaire, écologique et juste.

Pendant que la commission parlementaire siègera encore, la Coalition QLAIM souhaite ajouter à sa participation une voix populaire, être visible et attirer l'attention des médias. A Montréal, le Rassemblement est prévu au *Monument George-Étienne Cartier, sur Avenue du Parc (près de Côte Ste-Catherine) à 18h. (Rendez-vous pour nos participants à 17 :30; de l'autre côté de l'avenue du Parc)*. La Coalition brandira 5 grandes pancartes (4'x5'), actuellement sous impression, avec le nom des régions Outaouais, Hautes-Laurentides, Laurentides, Lanaudière et Mauricie suivi du désormais slogan bien connu : « **INCOMPATIBLE** avec l'activité minière ». Notre logo sera aussi mis en évidence avec sa propre pancarte. Le regroupement de ces pancartes fièrement portées par nos bénévoles ne passera pas inaperçu.

Le mouvement « Pour la suite du monde » réunit des organisations syndicales, environnementales, de santé, de l'économie, communautaires, étudiantes et des collectifs de citoyen(ne)s et d'élue(s) autour d'une vision démocratique de la transition environnementale et sociale³ avec le thème d'un projet de loi sur l'exploitation minière qui effleure à peine les demandes de la société civile parmi d'autres aussi importants.

¹ <https://pourlasuitedumonde.ca/>

² <https://cdeacf.ca/evenement/2024/09/27/grande-manifestation-urgence-climatique-sociale>

³ <https://pourlasuitedumonde.ca/qui-sommes-nous/>

La Coalition QLAIM partage la Vision de ce mouvement dont l'énoncé, exprimé dans un Manifeste de novembre 2023 (Manifeste pour un avenir énergétique juste et viable), contient cette phrase que nous avons déjà verbalisée dans son essence:

Nous exigeons une meilleure protection des territoires, qui se fera en consultant les peuples autochtones et avec le consentement des communautés locales, en assurant leur participation aux prises de décisions qui les concernent et en reconnaissant leurs droits. En nous engageant ainsi, nous visons à protéger notre patrimoine énergétique commun pour les générations futures.⁴



3

Rejoignez-nous en grand nombre lors de cet événement avec vos propres pancartes petites ou grandes. Ensemble nous manifesterons notre solidarité dans l'intérêt de tous les citoyens du Québec, contribuant ainsi à la protection de nos paysages, nos lacs et notre nature.

Raymond Carrier/Louis Saint-Hilaire/Claude Bouffard

⁴ <https://drive.google.com/file/d/1ExORmDpqWxkzpFB7ByQmCaeJ8wUMMg9I/view>